

PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON ... DANS LES PARCS ET JARDINS PUBLICS, AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES ET DANS LE CENTRE-VILLE

PARCS ET JARDINS

À partir du 11 mai, les parcs et jardins de la Ville d'Avignon seront à nouveau accessibles à tous.

PARCS ET JARDINS DU CENTRE-VILLE

Agricol Perdiguier
Rocher des Doms
Carmes
Pétramale
Verger Urbain V

Ouverture tous les matins de 7 h 30 à 20 h pour les mois de mai, août et septembre

Fermeture à 22 h pour les mois de juin et juillet, à 18 h pour les mois d'octobre, novembre et décembre

PARCS ET JARDINS DE L'EXTRA-MUROS

Abbaye de St Ruf
Clos de la Murette
Campo Bello
Croix de Noves
Clos de Massillargues

Ouverture tous les matins de 8 h à 20 h pour les mois de mai, août et septembre

Fermeture à 22 h pour les mois de juin et de juillet, à 18 h pour les mois d'octobre, novembre et décembre

PARC DE LA CANTONNE À MONTFAVET

Ouverture tous les matins de 8 h à 18 h les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars

Fermeture à 20 h 30 les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre

PARCS EN LIBRE ACCÈS ACCESSIBLES

Colette
Pré du Curé
Champfleury
Chantal Lamouroux
Champ Vert
Plaine des sports
Chico Mendès

Attention ! Les aires de jeux pour enfants restent inaccessibles dans l'attente d'une nouvelle phase de déconfinement.



MESURES SANITAIRES

La présence des gardiens de parcs sera renforcée pour assurer la tranquillité publique des lieux mais aussi pour faire respecter la distanciation sociale, les gestes barrières et les regroupements de 10 personnes maximum et ainsi éviter la transmission du virus.

Le personnel chargé de l'entretien des parcs et jardins reprendra une activité normale dans chaque quartier avec une présence du lundi au vendredi de 7 h à 14 h, y compris le samedi matin en ville de 10 h à 17 h 12. Une équipe dédiée aux parcs et jardins assurera la maintenance 7 jours/7, de 12 h à 19 h

PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON ... DANS LES PARCS ET JARDINS PUBLICS, AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES ET DANS LE CENTRE-VILLE

PROPRETÉ

Dès le 3 mai, La Ville a engagé des mesures exceptionnelles de nettoyage des espaces publics en prévision de la sortie du confinement :

- lavage et application d'un produit désinfectant des aires de jeux
- artères principales et voies secondaires
- abords de chaque lieu accueillant du public (commerces, écoles ...) et du mobilier urbain (bancs, corbeilles)



MESURES SANITAIRES

Le personnel affecté à ces missions dispose de masques, gants et flacons individuels de gel hydroalcoolique



À NOTER

Allo Mairie intervient gratuitement sur de nombreux domaines de la vie quotidienne
Contacter Allo Mairie : 04 90 80 80 00



AVIGNON
Ville d'exception